SAMEDI 1er Avril 1899 — Nro 26 — XXXIXe ANNÉE

LE CONFÉDÉRÉ

Organe des Libéraux Valaisans

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI

Au numéro de Samedi est joint comme Supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Suisse : Un an fr. 6. — Six mois fr. 3 50
Trois mois fr. 2 50.
Etranger : (Union postale) fr. 11 50

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE
Tous les envois doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
la ligne ou son espace :
Canton 15 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.
RÉCLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames, s'adresser exclusivement à l'Agence HAASENSTEIN & VOGLER, à **Sion, Lausanne, Genève,** et à l'Imprimerie du journal

La future banque centrale

II

Nous en étions restés mercredi, dans l'analyse du projet de Banque centrale que vient d'adopter le Conseil fédéral, au titre V, *De l'Administration* (art. 28 à 54).

L'administration de la Banque nationale suisse se compose: *a)* du *conseil général*, du *conseil de banque*, du *comité de banque*, des *comités locaux* et de la *commission de contrôle*, chargés de la surveillance et du contrôle; — *b)* du *comité de direction* et des *directions locales*, chargées de la direction.

La nomination du *conseil général*, qui comprend 75 membres, a lieu comme suit: Le Conseil fédéral nomme d'abord le président et le vice-président. Ensuite les cantons nomment 25 membres, chaque canton et demi-canton désignant un membre. Les propriétaires de parts acquises en souscription publique nomment à leur tour 25 membres. Les nominations faites par les cantons et par l'assemblée des porteurs de parts privées sont portées à la connaissance du Conseil fédéral, qui nomme ensuite les 23 membres restants du conseil général. En procédant à la nomination de ces 23 membres, le Conseil fédéral fera en sorte que la finance et aussi le commerce, l'industrie et l'agriculture soient représentés dans le conseil général. — Le conseil général a les attributions suivantes: 1. Nomination de treize membres du conseil de banque; 2. nomination de la commission de contrôle; 3. approbation du rapport de gestion et du compte annuel, sous réserve de ratification définitive par le Conseil fédéral; 4. propositions au Conseil fédéral, qui les soumet à l'Assemblée fédérale, concernant des modifications éventuelles à la présente loi.

Le *conseil de banque* se compose de 15 membres. Le président et le vice-président du conseil général, nommés par le Conseil fédéral, remplissent les mêmes fonctions au sein du conseil de banque. Les treize autres membres sont nommés au scrutin secret parmi les membres du conseil général, lors de la première séance après le renouvellement périodique de ce conseil. Le conseil de banque devra comprendre des financiers et aussi des représentants du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. Il est chargé de la surveillance générale, de la marche et de la direction des affaires de la Banque nationale.

Le *comité de banque* se compose de cinq membres: il est nommé pour la durée d'une période et chargé, en sa qualité de délégation du conseil de banque, de la surveillance et du contrôle réguliers de la Banque nationale. Ce comité est composé du président, du vice-président et de trois autres membres; ces derniers sont nommés par le conseil de banque. Le comité de banque est chargé, en outre, de l'examen préalable de toutes les affaires à traiter par le conseil de banque. Il donne son préavis sur la fixation du taux officiel d'escompte et du taux d'intérêt des avances.

Les *comités locaux* exercent la surveillance sur les succursales. Ils se composent, suivant l'importance de la place, de 3 à 5 membres, nommés par le conseil de banque, de préférence parmi les commerçants et les industriels notables de la place et des environs.

La *commission de contrôle* se compose de trois membres et de trois suppléants, nommés par le conseil général parmi les membres de ce conseil ou en dehors. Elle est chargée d'examiner les comptes annuels et le bilan et de soumettre au conseil général un rapport écrit sur cette vérification. Ce rapport sera porté chaque fois à la connaissance du Conseil fédéral.

Le *comité de direction*, qui est l'autorité dirigeante et exécutive de la banque, se compose de trois à cinq membres, qui doivent être domiciliés au siège principal de la banque. Ces membres sont nommés par le Conseil fédéral, pour une période de six ans, sur une proposition non obligatoire du conseil de banque. Le Conseil fédéral désigne, parmi les membres du comité de direction, un président et un vice-président.

Les *directions locales* sont composées de deux personnes au moins, nommées par le Conseil fédéral pour une période de six ans, sur la proposition non obligatoire du conseil de banque; elles sont chargées, sous leur responsabilité, de la direction et de la gestion des succursales. Les fonctionnaires et les employés de celles-ci sont donc sous les ordres immédiats de leur direction locale.

Les fonctions de membre de l'Assemblée fédérale sont incompatibles avec celles de membre du comité de direction ou d'une direction locale. Sont de même incompatibles les fonctions de membre du conseil général et du conseil de banque avec celles

---

FEUILLETON DU *CONFÉDÉRÉ*

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris.

10

Madame
VILLEFÉRON JEUNE

PAR

Léon de TINSEAU

— A quoi bon? Quand nous serons à Madagascar ou en Chine, de quoi me servira d'avoir couru vingt salons smyrniotes?

— A n'être pas mort d'ennui ou marié, ce qui vous pend à l'oreille. Tous ceux qui, comme vous, se sont échoués sur une famille ornée d'une demoiselle à pourvoir n'en sont pas sortis entiers, surtout les jeunes médecins. Pour eux, c'est presque fatal. Enfin, libre à vous. Mais, du moins, on vous verra ce soir au bal des Harrisson?

— Certainement non; je ne les connais pas, et je compte dormir douze heures pour m'indemniser de la nuit dernière.

— Vous ne savez pas ce que vous perdez. Harrisson est le plus millionnaire des millionnaires de Smyrne.

— Bah! un vieil Ecossais plongé dans sa Bible! Ce puritain se permet de faire danser chez lui?

— Mon Dieu, oui. Il se permet quelque chose de plus, c'est d'avoir une femme qui fut une beauté et une nièce qui est un rêve.

— L'ancien Testament et le Nouveau. Pourquoi ces deux princesses n'étaient-elles pas au Casin, hier?

— Vous l'avez dit: parce que ce sont des princesses. Athina, cette Junon en fleur, Elenitza, cette Minerve en bouton, affrontant la promiscuité vulgaire d'un bal public! Messieurs, vous entendez le docteur? Villeféron, mon ami, nous vous entraînons ce soir. Vous viendrez, vous verrez, et, demain, vous serez vaincu. Il le faut. Cela fait partie du règlement du bord.

— A la bonne heure. Mais il y a des articles du règlement qui ne concernent pas la « garde nationale ».

— Vous croyez? Le commandant lui-même, à qui la marine tout entière se plaît à reconnaître le caractère le plus tyrannique, n'en mène pas large devant miss Elenitza. Il a même contribué à faire que cette personne ne doute de rien, de son pouvoir moins que le reste. C'est une jeune reine, qui croit que tout lui est dû et à qui tout le monde a du plaisir à prouver qu'elle a raison; car, au fond elle est très bonne... Avec cela, spirituelle comme un démon; méchante quelquefois...

— Mais vous dites qu'elle est bonne?

— Sauf dans un cas. Elle est de bronze pour les souffrances qu'elle cause. Elle ferait une lieue pour sauver un moineau de la griffe d'un chat et ne donne pas une minute d'attention à l'amoureux le plus mal en point. Elle dit que ce n'est pas son affaire.

— Eh! eh! ce n'est point un caractère banal, et j'avoue que je suis intéressé. Si j'avais eu une invitation...

— Qu'à cela ne tienne; nous en avons tous. Vous passerez dans le tas.

— Diable! c'est un peu sans façon.

— Bah! à Smyrne!... Ayez soin seulement d'arriver tard, quand la maîtresse de maison ne sera plus à la porte.

— Allons! dit Maurice, le sort en est jeté. J'irai à ce bal.

VII

Il était onze heures du soir quand le jeune docteur parvint à la porte des Harrisson.

La maison, située sur la partie neuve des quais, était une construction italienne dont la façade de plâtre gris, à fenêtres cintrées défendues par de solides volets de tôle, regardait du côté de la rade. Elle n'avait qu'un seul étage, rehaussé d'un immense balcon de fer. Le toit en tuiles rouges, mieux faites que l'ardoise pour combattre le soleil, achevait de donner à l'édifice un air de famille avec ces villas qui foisonnent aux environs de Gênes.

Un magnifique tapis d'Orient couvrait les marches du perron et se déroulait jusqu'à la chaussée. Des *maschallahs*, sorte de pots à feu où flambaient des bois de résine, éclairaient de leur lumière jaune les abords de l'hôtel, encombrés d'une foule de *chapkins* en guenilles, les yeux et les oreilles

de membre du comité de direction ou d'une direction locale.

Les traitements de tous les fonctionnaires et employés de la Banque nationale, sans exception, seront fixés dans les limites établies par le conseil de banque. Il n'est pas accordé de tantièmes.

Il n'y a rien d'essentiel à relever dans le titre VI *(De la surveillance de la Confédération)* et VII *(Dispositions pénales)*.

Au titre VIII, nous voyons que la *durée du privilège* de la Banque nationale suisse pour l'émission de billets de banque est fixée à vingt ans. A l'expiration de ce temps, ce privilège pourra être prorogé de dix nouvelles années et ainsi de suite à la fin de chaque période de dix ans. Dans le cas où la Confédération ne voudrait pas renouveler le privilège, elle se réserve le droit, moyennant une dénonciation préalable d'un an, de reprendre la Banque nationale, avec actif et passif, sur la base d'un bilan établi d'un commun accord ou, en cas de contestation, par arrêt du Tribunal fédéral.

Ajoutons encore que la Banque nationale pourra commencer ses opérations aussitôt que le fonds-capital aura été entièrement versé et que l'administration centrale à Berne et des succursales sur quatre places de banque suisses, au moins, auront été organisées. Le retrait des billets de banque devra s'effectuer dans un délai de deux années et demie au plus à partir du jour où la Banque nationale aura commencé ses opérations.

Telles sont les dispositions essentielles du projet de banque centrale, qui diffère sensiblement de celui que le peuple suisse a rejeté en 1897.

Ce qu'on peut dire dès aujourd'hui c'est que ce projet constitue un compromis, et qu'à ce titre il groupera facilement toutes les bonnes volontés, tous ceux qui connaissent les dangers de la situation actuelle de notre circulation fiduciaire et qui comprennent la nécessité d'en sortir au plus vite.

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

M. Alphonse de Kalbermatten, architecte à Sion, est nommé expert de l'Etat et président de la Comission chargée de la taxe de la maison de Nucé, rue du Rhône à Sion, dont la municipalité demande l'expropriation.

— La commune de Riddes est autorisée à contracter un emprunt non hypothécaire de fr 3000 francs à la caisse hypothécaire et d'épargne du canton.

— Il est alloué un don d'honneur de fr. 150 pour le tir cantonal vaudois de 1899 à Yverdon.

— Il est alloué un subside de fr. 150 à la société des sous-officiers du canton à l'occasion de sa réunion qui aura lieu à Sion au mois d'avril.

— Le Conseil d'Etat approuve la circulaire du Département de l'Instruction publique adressée aux communes et au personnel enseignant au sujet des découvertes archéologiques.

Pour les incendiés d'Agaren. — Nous avons reçu, pour les malheureux sinistrés d'Agaren, de M. S. Corneau, propriétaire à Brunoy, (France), fr. 50. — De Mlle Isaline Berguerand, Martigny, fr. 10, en tout 60 fr. que nous nous sommes empressé de faire parvenir à M. le Dr Brunner, président du comité de secours, à Loèche. Merci aux généreux donateurs.

Fête des gymnastes valaisans. — Voici le programme détaillé de la réunion des gymnastes valaisans qui aura lieu, ainsi que nous l'avons annoncé, le 16 avril prochain à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle halle de gymnastique construite récemment par la ville de Sion près du théâtre :

8½ h. Réception des gymnastes à la gare. 9 h. Collation (Café de la Planta). 9½-10 h. Assemblée des délégués au local des séances. 10¼ h. Réunion des gymnastes devant la halle; office divin à l'église du collège. 11 h. Inauguration de la halle. Vin d'honneur. 12 h. Cortège en ville; banquet (Café de la Planta). 2 h. Travaux et productions sur l'emplacement de fête (Planta). 5½ h. Réunion familière (Café de la Planta). 7¼ h. Départ pour la gare.

Tout en félicitant la municipalité de Sion de sa bonne initiative, nous faisons des vœux pour que cette fête obtienne une réussite brillante, ce qui est assuré si tous nos gymnastes y participent.

Chemins de fer en perspective. — Il est question d'un chemin de fer reliant Villeneuve à Vouvry par Noville-Chessel, ce sera le complément du tracé Aigle ou Bex-Monthey; au moyen de ces réseaux les deux rives du Rhône seront ainsi complètement reliées.

Une nouvelle gare. — Depuis longtemps une station desservant les villages de Chamoson et St-Pierre des Clages, dont le trafic en vins et fruits est considérable, était réclamée par leurs habitants. Cette demande a été présentée par l'autorité communale de Chamoson. Elle est actuellement à l'étude dans les bureaux du Jura-Simplon et nous avons bon espoir qu'elle recevra sous peu une issue favorable.

Nomination. — Nous apprenons avec plaisir que M. Jules Farquet, de Chamoson, qui était employé jusqu'ici au contrôle des Recettes à la Direction de la Cie Jura-Simplon à Berne, a été appelé par le Conseil fédéral au poste d'aide-reviseur au Département fédéral des Finances.

Un bal de damnés. — On écrit de Fully à la *Revue* que la Société de musique de cette localité donnait un bal champêtre le dimanche de la Saint-Joseph (19 mars), à l'occasion de l'arrivée des habitants de l'Entremont pour les travaux de la vigne. Le président de la commune avait accordé la permission de danser. Mais ce bal mit le curé dans une colère bleue, d'autant plus qu'il n'avait pu obtenir de l'autorité supérieure qu'elle l'empêchât. Il menaça des foudres de l'Eglise tous ceux qui y paraîtraient et, pour avoir leurs noms, il fit espionner les danseurs par ses deux servantes. Après le bal, ces derniers, des jeunes gens d'une moralité exemplaire, apprirent avec ahurissement qu'ils étaient damnés, qu'ils ne seraient pas admis à faire leurs pâques que le curé priverait du voile les filles et refuserait à tous l'absolution Et voilà comment chez nous un homme a le pouvoir de damner ou de sauver les âmes, selon sonbon plaisir.

Conthey. — Le tirage de la loterie organisée par la fanfare d'Erde aura lieu sous peu. Le nombre des billets étant bientôt épuisé, nons prions chaque distributeur de cahiers de bien vouloir nous les faire tenir pour le 15 avril courant.

Nous espérons que les souscripteurs nous feront le plaisir de nous envoyer leurs cadeaux pour le dit jour. Tout ce que la générosité publique voudra bien nous accorder à cet effet sera reçu avec grande reconnaissance par le caissier de la société „la Vigilante".

Martigny-Ville. — Les élèves des écoles primaires de filles de Martigny-Ville donneront les dimanches 2 et 9 avril courant, avec le concours de la fanfare et de Mlle E. Luy, une représentation dramatique et chantante.

Le programme imprimé de cette représentation, très varié et des mieux choisis, puisqu'il comprend deux comédies, un chœur et plusieurs chansonnettes avec parlé, ne peut manquer de faire de ce spectacle une soirée très réussie.

Martigny-Bourg. — La journée du Jeudi-saint a été marquée par un bien triste accident. Un enfant de 3 ans, fils d'un ouvrier scieur, est tombé hier, dans l'après-midi, dans la meunière qui actionne la scie de M. C. Rouiller, vers Tornay.

Entraîné par le courant, l'enfant n'a été retrouvé qu'au ratelier du moulin Gaillard.

Malgré les soins empressés, prodigués par le Dr Broccard, il n'a pu être rappelé à la vie.

Rectification. — L'omission d'un alinéa dans l'article intitulé „Une double arrestation" de notre dernier n° est cause que nous n'avons pas indiqué l'endroit où le filou pris en flagrant délit de vol à la tire à la foire de Martigny-Ville a été arrêté. C'est au buffet de la gare de Vernayaz, que cette arrestation a été opérée par le gendarme Rudaz, de station dans cette localité, grâce aux indications qui lui ont été fournies par un habitant de Vernayaz, P. J. Borgeat, qui revenait de Martigny où il avait eu connaissance de cette tentative de vol.

Foires du mois d'avril. — Martigny-Bourg, le 3; Monthey, le 5; Brigue, le 6; Bas-Châtillon, le 10; Val-d'Illiez, le 17; Mœrel, le 20; Martigny-Ville, Conthey et Sierre, le 24.

Confédération Suisse

L'impôt sur la bière. — La manifestation de l'Union suisse des paysans en faveur de l'impôt sur la bière et la sympathie témoignée à cet impôt par les sociétés anti-alcolique ont mis les brasseurs suisses en mouvement. Le comité de leur société adresse au Conseil fédéral un mémoire dont voici les conclusions :

1. C'est le consommateur qui en définitive paiera l'impôt sur la bière, car ni le brasseur, ni l'aubergiste ne peuvent supporter de nouvelles charges.

2. L'impôt sur la bière atteindra ainsi tout particulièrement l'ouvrier et poussera à la consommation intense des liqueurs, contre laquelle lutte précisément le monopole de l'alcool.

3. La bière que livre les brasseurs suisses est un produit pur, sans au-

---

béantes.

Les appartements du millionnaire et de sa famille étaient au rez-de-chaussée, les pièces de réception à l'étage supérieur. C'est un usage smyrniote, né des tremblements de terre. Il fait bon, quand le *sismos* secoue les tableaux le long des murs et fait tinter les sonnettes, n'avoir qu'une porte à franchir pour être sur la grande route.

En entrant dans le vestibule, Maurice, qui connaissait Londres, se crut transporté en plein Belgravia Square. Tout était anglais, l'ameublement, les draperies, les domestiques, et jusqu'à cette odeur indéfinissable que traîne partout avec lui un citoyen des Trois-Royaumes. Tandis qu'on le débarrassait de son caban, Maurice eut le temps d'admirer le *hall* aux proportions monumentales et l'escalier immense, tout en marbre blanc, disparaissant à moitié sous les fleurs et la verdure. A gauche, en bas des marches, une porte ouverte laissait voir le *ladies room*, tout encombré de sorties de bal, muni de deux psychés dont l'une reflétait en ce moment le plus délicieux visage de jeune fille que le docteur eût admiré depuis longtemps.

La belle inconnue, sans doute une invitée retardataire, donnait à son élégante toilette un dernier coup d'œil, pendant qu'une dame mûre, évidemment d'origine anglaise, attendait impassiblement le moment de faire son entrée dans le bal.

Debout devant la glace et tournant le dos à Maurice, la jeune fille lui montrait, sans s'en douter, une taille admirablement prise, qu'elle cambrait encore en élevant les bras pour arranger les fleurs de sa coiffure. Elle souriait légèrement à la gracieuse image que lui renvoyait le miroir et ne semblait pas regretter, en si bonne compagnie, les valseurs qui pouvaient l'attendre là-haut.

L'escalier et le vestibule étaient déserts; tout le monde était arrivé, et personne ne songeait à partir.

Ma foi! pensa Maurice, à en juger par ce simple échantillon, la maîtresse de maison ne choisit pas mal les personnes qu'elle invite.

Et, comme les deux femmes sortaient du vestiaire:

— Mademoiselle, dit il en s'inclinant devant la plus jeune, je m'y prends peut-être un peu tôt, mais je crois que c'est plus sûr. Si j'osais vous demander une valse avant que vous ayez fait votre apparition là-haut...

— Monsieur, répondit la jeune fille avec l'aisance d'une personne bien élevée, il me semble que c'est la première fois que je vous rencontre.

— Pardonnez-moi donc, mademoiselle, de me présenter moi-même. Je suis le docteur Villeféron, de l'aviso le *Dumont-d'Urville*.

La jeune fille considéra son interlocuteur avec un étonnement croissant.

— Mais, monsieur, comment se fait-il que je ne vous aie jamais vu, que je n'aie jamais entendu votre nom?

— L'explication est facile, et si vous daignez ne pas me trahir... Car vous venez de mettre la main sur un secret.

— Oh! oh! monsieur, vous dites facilement vos secrets. Me connaissez-vous du moins?

— Hélas non. Tout à l'heure je me ferai présenter dans les formes.

Mais, en attendant, vous pouvez me rendre un immense service. Ce serait d'accepter mon bras pour que nous entrions ensemble. Car, entre nous, mon invitation n'est pas très en règle et si madame... madame...

— Harrisson. Vraiment, monsieur, vous auriez dû apprendre son nom, tout au moins. Ainsi vous ne l'avez jamais vue?

— Jamais de la vie. Ce sont mes camarades du bord qui m'ont tourmenté pour venir. Ils m'ont chanté tant de merveilles de son bal, de son souper, de sa nièce...

— Là, monsieur, avouez que c'est le souper qui vous a décidé.

— Non, parole d'honneur! C'est la nièce, ou plutôt c'*était* la nièce. Mais, maintenant que je vous ai vue...

Ils étaient arrivés sur le palier supérieur.

— Monsieur, dit l'inconnue en regardant Maurice en dessous, d'un air assez moqueur, vous me flattez beaucoup. Mais quand vous aurez vu Elenitza, vous changerez d'avis, peut-être. Et quand vous lui aurez parlé...

— Je ne lui adresserai pas une parole si, en récompense, vous m'accordez l'honneur de danser le cotillon avec vous...

(A suivre)

cune falsification ; il n'y entre que de la drèche, du houblon, de la levure et de l'eau. Bien qu'il en résulte pour eux une importante diminution de gain, les brasseurs s'interdisent tout mélange d'éléments moins coûteux. Or, l'impôt sur la bière amènera ou une hausse du prix ou la production d'une bière de qualité inférieure ou encore l'emploi de succédanés.

4. La bière ne doit pas être frappée d'un impôt, puisqu'elle est une boisson à bon marché et absolument saine.

La consommation du tabac en Suisse est évaluée à une somme annuelle de 31,901,620 fr. qui se décompte comme suit :

Bouts tournés	Fr. 7,611,200
Bouts	„ 11.431.230
Brissagos	„ 3,921,940
Cigarettes et cigarillos	„ 2,400,000
Tabac à fumer	„ 4,368,000
Tabac à chiquer	„ 74,250
Rognures	„ 100,000
Total	Fr. 31,901,620

Ce tabac représente un poids de 60,570 quintaux métriques, dont 15 mille proviennent de la culture du pays.

En Suisse, on cultive le tabac dans la Broye vaudoise et fribourgeoise et dans les cantons de Berne et du Tessin. Vaud en produit environ 7200 quintaux métriques.

La plus grande partie du tabac importé entre à l'état de tabac brut et est travaillé par les fabriques du pays. Les experts estiment qu'il se consomme annuellement en Suisse pour 28,954,000 fr. de produits indigènes et pour 2,946,00 fr. seulement de produits étrangers.

Le prix de revient de la qualité totale de tabac consommée en Suisse est évalué à 22,708,000 fr. Il reste ainsi pour l'industrie et le commerce du tabac un bénéfice de 9,192,000 fr. soit 2,812,000 fr. pour les fabricants et 6,380,000 fr. pour le commerce intermédiaire.

Colis postaux. — A partir du 1er avril, il pourra être échangé des colis postaux du poids de 5 à 10 kilogrammes entre la France continentale d'une part, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse d'autre part.

Les taxes à payer en France pour l'affranchissement des colis postaux de 5 à 10 kilogrammes, à destination de la Belgique, du Luxembourg et de la Suisse, seront les suivantes :

Belgique, 1 fr. 40 ; Luxembourg 1 fr. 20. ; Suisse, 1 fr. 50.

Les colis postaux de 5 à 10 kilogrammes pourront être expédiés avec déclaration de valeur ou contre remboursement jusqu'à concurrence de 500 francs, aux mêmes conditions que les colis postaux de 0 à 5 kilogrammes.

Nouvelles des Cantons

Bâle. — *Naïveté punie.* — Il y a peu de jours, l'aubergiste d'un village des environs de Bâle, à la frontière allemande, voyait entrer chez lui deux "gentleman„ de fort bonne mine et de belle allure qui lui demandèrent à dîner. On mit tout sens dessus dessous dans l'auberge et dans le village pour préparer un repas digne d'hôtes si distingués et le patron descendit à la cave chercher quelques bouteilles réservées pour les grandes occasions. Les étrangers se montrèrent bons princes, se déclarèrent satisfais et firent largement honneur au festin. Puis, lorsqu'ils eurent demandé l'addition, qu'ils se gardèrent bien de trouver exagéré, un d'eux eut tout à coup une idée lumineuse. Ils allaient organiser une course et celui des deux qui atteindrait le dernier le but paierait le dîner. On envoya l'aubergiste marquer soigneusement le point de départ, puis le point d'arrivée, cent mètres plus loin. Lorsque le bonhomme fut revenu on le plaça près de l'auberge en le priant de donner le signal du départ. Il remplit consciencieusement sa fonction de directeur de la course et suivit du regard, le sourire sur les lèvres, les deux sportsmen. Mais son sourire disparut lorsqu'il s'aperçut qu'au lieu de s'arrêter au but, ses clients le dépassait et franchissait la frontière. Ils avait disparu que le pauvre aubergiste n'était pas encore revenu de sa surprise et ne songeait pas encore à les poursuivre. Il en était pour son dîner et son bon vin.

Nouvelles Étrangères

Conférence du désarmement. — Le comte Mouravieff, chancelier de l'empire russe, a adressé, sur la proposition du tsar, une circulaire à tous ceux qui, par lettre, télégramme ou de toute autre manière, ont adhéré à la proposition du tsar. Le tsar voit, dans ce sentiment unanime et dans la participation des puissances à la conférence de la Haye, un gage de plus pour la réussite de ses efforts à faire éclore un idéal de paix dans la conscience des peuples.

Italie. — L'Italie est fort mécontente de l'Angleterre en ce moment. Elle lui doit un affront diplomatique en Chine et elle lui reproche d'avoir signé avec la France une convention qut lèse ses intérêts. La convention franco-anglaise sur l'Afrique place, en effet, sous l'influence française tout l'arrière-pays de la Tripolitaine. Cette possession turque est désormais enclavée dans les possessions françaises et l'Egypte.

La presse italienne blâme vivement le cabinet de n'avoir pas su empêcher l'arrangement sur ce point.

„Le siècle futur, écrit la *Tribune*, verra les marchands italiens payer des droits de douanes aux employés anglais et français dans les ports de Derna, de Tripoli et de Bengasi, pendant que nos hommes politiques continueront à pêcher à l'hameçon les fameuses clefs de la Méditerranée. "

Le gouvernement italien a fait des réserves sur la convention. Il a déclaré maintenir ses „droits".

Mexique. — C'est une Mexicaine, Mlle Marie Prieto ou Mme Rey Costille, du nom de son dernier conjoint, qui tient le plus étonnant record du veuvage qui se puisse imaginer.

Mariée sept fois de 1880 à 1895, ses sept maris sont tous morts dans des circonstances tragiques : le premier, José Cassala, s'est tué en tombant de wagon, au bout de deux ans de mariage ; le second, Manville Harris, s'est empoisonné accidentellement au bout de huit mois ; le troisième, Felipe Holmuth, a été tué dans une mine après cinq semaines d'union ; le quatrième, William Storey, s'est suicidé et le cinquième, Georges Prouter, s'est tué à la chasse, tous deux après six mois de mariage : le sixième, Beam Campbell, a été tué par la chute d'un échafaudage, au bout de deux mois ; enfin, le septième, M. Rey Costille, s'est noyé vingt-huit jours après son union,

Cette épouse fatale renonce à jeter un huitième défi à la destinée et malgré sa beauté, elle considérerait comme fou, dit-elle, l'homme qui voudrait d'elle pour femme. L'aventure ne peut plus tenter, en effet, que quelque individu hanté par l'idée du suicide.

Chronique agricole

Situation. — Avec le premier jour du printemps nous est arrivé le froid le plus rigoureux que nous ayons eu cette année ; on pourrait même dire de tout l'hiver. Le thermomètre est descendu très bas, on a noté dans la plaine jusqu'à 8 et 9 degrés au-dessous de zéro ; la neige est tombée un peu partout et de très fortes gelées se sont produites. Adieu les promesses des arbres fruitiers printaniers qui avaient déjà épanoui leurs fleurs, ces dernières ont passé au brun et ne noueront pas. La récolte des fruits aura certainement beaucoup à souffrir de ce fâcheux retour de l'hiver. Avec cela la sécheresse persiste, le vent alterne avec la bise, cette dernière toujours assez violente et froide.

Bize de Mà. plodze d'Avri
Fan la retzesse du paï

C'est aujourd'hui samedi que commence le mois d'avril (en latin aprilis, du verbe *aperire*, ouvrir, parce que ce mois indique l'époque où s'ouvre les bourgeons). C'était le deuxième mois de l'année romaine.

Mois d'Avril ne quitte pas un fil

Un beau bœuf. — Au concours de bétail gras qui a eu lieu dernièrement à Nyon, le premier prix en classe B a été gagné par le bœuf exposé par l'établissement de Discipline des Croisettes, du poids de 1125 kg. L'animal a été vendu à la boucherie Longchamps-Peneveyre, au Bugnion, Lausanne.

Gale des volailles. — Souvent les pattes des volailles sont envahies par la gale, formant des croutes grises épaisses et écaillées. On la fait disparaître avec le savon vert et le badigeonnage au pétrole.

Entreprise agricole. — La ferme Grands-Vergers, à Villeneuve — propriété de MM. Panchaud & Défago — est en train de se transformer en Société anonyme au capital de fr. 225,000 dont 55,000 en obligations. La ferme comprendra une porcherie d'engraissement (600 pores), une porcherie d'élevage (50 laies et 3 verrats) une vacherie (30 vaches), une basse-cour (400 poules), et deux hectares en culture maraîchère. Cette entreprise très intéressante mérite d'être encouragée ; nous lui souhaitons une bonne réussite.

Plâtrage des vignes. — Le plâtrage des vignes, soit l'épandage du plâtre dans les vignes, ne donne de bons résultats que lorsque le sol est riche en humus. De récentes expériences ont encore affirmé ce fait.

Mais l'humus n'est pas seulement composé d'azote, il contient encore de l'acide phosphorique, et de la potasse dont la présence est aussi indispensable pour permettre au plâtre de produire tout son effet.

Plâtrage du trèfle. — Le plâtre a une action bien connue et confirmée par la pratique, sur les trèfles. Généralement, on le répand à la volée sur les trèfles au printemps alors qu'il forme déjà un léger tapis vert. Cependant il paraîtrait que son effet est encore plus marqué si on l'enfouit au lieu de le répandre au printemps à la volée. Pour cela il faut que le trèfle soit cultivé seul et non dans une céréale. Au printemps avant le labour on répand le plâtre qui est enfoui à la charrue. En comparant deux trèfles traités l'un par du plâtre répandu sur du trèfle, l'autre dont le plâtre avait été enfoui à la charrue c'est ce dernier qui a donné le meilleur résultat.

Hersage des prairies. — Cette opération, malgré son efficacité reconnue, est très négligée surtout dans les vieilles prairies où l'on ne pénètre que difficilement. Les engrais pulvérulents sont maintenant d'un usage courant pour les prairies naturelles, mais pour qu'ils donnent le maxima de leur utilité, le hersage s'impose. La herse a aussi l'avantage d'arracher la mousse et de niveler les fourmillières et les taupinières.

Pour produire tout son effet la herse doit entamer un peu le sol, couper même le gazon, l'air y pénètre alors mieux.

Il ne faut cependant opérer que par un temps sec, sans cela on arracherait trop de plantes, et la récolte pourrait s'en ressentir. Si on herse une jeune prairie, il est alors bon d'y faire passer ensuite le rouleau pour affermir le terrain.

BIBLIOGRAPHIE

Tout Paris sous la main. — La maison Hachette, à Paris, est parvenue à réaliser un véritable tour de force de typographie et de bon marché avec son *Paris-Hachette* qui, pour 3 fr. 75 cent., met en 1600 pages sur trois colonnes, Paris tout entier sous la main.

La première partie de cet annuaire illustré de Paris pour 1899 contient près de 3000 rubriques sur les pouvoirs publics, les services administratifs, l'enseignement, les sciences, les lettres, les arts, le commerce, l'industrie.

La deuxième partie donne 140,000 adresses de l'industrie et du commerce parisien. — La troisième partie, la nomenclature de tous les rues de Paris. — La quatrième partie, les adresses mondaines de toutes les notabilités parisiennes avec indication de leur jour de réception et de leur villégiature.

C'est quatre annuaires en un seul.

Tous ceux qui ont des relations avec Paris ou y sont appelés par des affaires, comprendront l'utilité d'un pareil livre qui réunit de si nombreux renseignements et offre, en outre, à ses acheteurs, un grand plan complet de Paris et dix bons pour dix billets de théâtre à prix réduit pour une ou deux personnes.

L'édition de 1899 du *Paris-Hachette*, qui vient de paraître, est illustrée de 1.150 portraits et de nombreuses statistiques pittoresques reflétant le mouvement vivant de la capitale.

* * *

Le traitement du corps et de l'âme. — Leçons sur les maladies nerveuses, de l'esprit et du caractère, leurs suites, leur préservation et leur guérison (sans médecin, ni remède), par le prof. *N. Atur.* — Genève, Hilfiker, librairie. — Prix : 2 fr. 50.

L'auteur de ce livre philanthrope convaincu, souffre en voyant ce qu'est l'humanité et en considérant ce qu'elle pourrait être.

La vie est un art qui veut être appris, dit M. Atur, que le spectacle de la décadence de notre civilisation afflige et qui offre son expérience et ses réflexions personnelles à tous ceux qui, *forgerons de leur destinée*, veulent *exercer la vertu et améliorer les mœurs pour déraciner le mal.*

Son petit ouvage, dicté par l'amour de ses semblables, renferme des idées justes à côté d'autres paradoxales. Le public fera son choix.

90 Ct.
le mètre **Loden**, du Tyrol,
Belle étoffe de grand usage, **bon teint.** — Grand choix de tissus nouveaux pour Dames et **Messieurs** dans **tous** les prix. 76
Echantillons et gravures coloriées **franco**
F. JELMOLI,
S. p. A. dépôt de fabrique, **Zurich.**

PARIS. Exposition. 1900 **Village Suisse**

Savon des Princes du Congo.
Le plus parfumé des savons de toilette.
3 grands prix, 21 médailles d'or.

Imprimerie Commerciale, Martigny

ANNONCES

Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à WINTERTHOUR

Capital social 5,000,000 — Capital versé 1,500,000

Ensuite de l'accroissement, constant, de nos affaires en **VALAIS** une succursale de notre Agence générale de Lausanne sera ouverte et dirigée par les soussignés

à BRIGUE, Maison Jost,

chaque Jeudi dès le 13 Avril 1899

Nous offrons les meilleures conditions d'assurance contre les accidents. Renseignements gratuits seront donnés par correspondance, ou bien, sur demande, chez les intéressés dans toute la Vallée du Rhône.

Lausanne-Brigue. le 28 mars 1899. 163

Buttin & Pillichody.

Veuillez demander les **Echantillons franco** des articles ci-contre, ainsi que d'Etoffes pour Dames et Messieurs, articles en fil et en coton des

Grands Magasins

Max Wirth

— Zurich —

Expéd. de Manufactures.

✖ ETOFFES NOIRES ✖

Nouveaux dessins, choix magnifiques

	Fr. 1.— à 5.— p m.
Cachemirs noirs	„ 1.50 à 5.40 „
Crêpes noirs	„ 2.— à 4.50 „
Cheviots noirs, très durable	„ 1.70 à 5.70 „
Fantaisies noires	„ 1.60 à 3.70 „
Mideuil, très beau choix	

Par suite de prix très bon marché ma collection d'échantillons offre des avantages à toute personne.

BRIGUE

Grande vente de terrain

situé aux abords de la future gare internationale et de **la sortie nord du tunnel du Simplon.** Vente seulement en bloc de **80,000** m² environ de terrain cultivé. Conviendrait spécialement pour halles de marchandises, usines, etc.

Adresser les offres à l'**administration communale bourgeoise,** à **Brigue.** 4—2

Si vous désirez un potage délicieux à bon marché, demandez les **Potages à la minute** **MAGGI** chez : Josephine Clerc-Chablais, **Les Evouettes.**

GLACES

VERRES A VITRES

Toutes les mesures et qualités

Carreaux coupés pour Jardiniers

GRAND ASSORTIMENT DE DIAMANTS

MASTIC POUR VITRIERS

G. HIRT, commerce de verres,

3—3 **MONTREUX**

Grande Baisse sur la Chaussure

10,000 Paires Souliers

J'envoie franco contre remboursement, aux prix étonnants suivants :

Bottes de travail très fortes, ferrées,	Nos 40-47	Fr.	12.—	au lieu de	13.50
„ amples tiges, très fortes, hautes	„ 40-47	„	16.50	„	18.—
Souliers de travail, très forts, ferrés	„ 40-47	„	5.35	„	6.50
„ „ „ cuir génisse	„ 40-47	„	6.80	„	7.50
„ lacets, hommes, „ façon milit.	„ 40-47	„	7.90	„	8.50
Bottines à élastiques, hommes, très fortes	„ 40 47	„	7.90	„	8.50
Souliers bas, hommes, fins, lacets	„ 40-47	„	7.90	„	8.50
Souliers garçons, très forts, ferrés	„ 30-34	„	4.50	„	5.—
„ „ „ „	„ 35-39	„	5.50	„	6.—
„ lacets, dames, hauts, forts	„ 36-42	„	5.80	„	6.50
Bottines élast. „ fortes	„ 36-42	„	5.80	„	6.50
Souliers bas, „ fins, à lacer	„ 36-42	„	5.50	„	6.80
„ fillettes, hauts, forts	„ 26-29	„	3.70	„	4.20
„ „ „ „	„ 30-35	„	4.70	„	5.20
Chemises couleurs, de travail, 1re qualité		„	1.75	„	2.—
Pantalons de travail, toutes grandeurs, 1re qualité		„	3.70	„	4.20

Prix-courant détaillé, de tous les articles, gratis par retour du courrier.

Hans HOCHULI, à la Waarenhalle, FAHRWANGEN (Argovie).

Catarrhe d'estomac

Je puis vous annoncer aujourd'hui que le **catarrhe d'estomac,** les **vomissements fréquents, maux de tête et points de côté,** m'ont quitté, grâce à votre traitement par correspondance. Je me trouve infiniment mieux et ferai mon possible pour recommander votre établissement au plus de monde possible. Benoit Moser, pierriste, à Corgèmont (Jura-Bernois) le 17 octobre 1897. Signature légalisée par D. Gilomen. Adresse „**Policlinique privée,** Kirchstrasse 405, **Glaris**". 1

Banque Fédérale S. A.

VEVEY

Nous émettons des Bons de dépôts à 4 % au pair à 3 ans ferme, remboursables ensuite moyennant avertissement réciproque de trois mois. **La Direction.**

PAQUES

Pâtisserie Tairraz

MARTIGNY

Pâté-froid. Glace à la crême, Vol-au-vent de Quenelle à la Toulouse. 2-2

à 25 ct. la pièce.

A VENDRE

895 plantes de mélèze

à exploiter à Chemin sur Martigny. Pour renseignements et conditions, s'adresser à Messieurs **Closuit frères & Cie,** banquiers, à Martigny. 4s-1

L'adjudication aura lieu fin avril.

On demande

un bon Ouvrier boulanger pour toute l'année, exempt du service militaire.

S'adresser au bureau du **Confédéré.**

On cherche

dans un train de campagne une FEMME pour tout faire. 2-2

S'adresser à l'Imprimerie.

Grande Economie

Forts souliers ferrés pour ouvriers, fr. 5.80 et 6.40. Souliers de messieurs et bottines, façon militaire, fr. 7.20 et 8.40. Souliers de dames et bottines, 6.10 et 7.20. Pantoufles de canevas pour dames, 1.95 et 2.40. Pantoufles de peluche pour dames, 2.40 et 2.70. Pantoufles de canevas pour messieurs, 2.95 et 3.40. Pantoufles de peluche pour messieurs, 3.10 et 3.50. Solides pantalons de travail, 2.90 et 3.85. Fortes chemises de couleur pour ouvriers, 1.75. Chemises de couleur pr dames, 1.25 et 1.95. Chemises blanches pour dames, 1.20, 1.65 et 2.15. Grands mouchoirs de poche coul., la douz., 1.85 et 2.10. Gds mouchoirs de poche imprimés, magnif. dessins, la douz. 2.75 et 3.25. Mouch. de poche blancs pour dames, la douz. 1.85 et 2.10.

Chaque acheteur reçoit un cadeau.

Dépôt de fabrique Winiger, Boswyl. 149

Remis Gratuitement

à chaque acheteur de 2 paquets

Café de Malt

KATHREINER KNEIPP

une belle cuillère

(métal Britania.) 32

En 2-8 jours

les goîtres et toute grosseur au cou disparaissent: 1 flac. à fr. 2 de mon eau antigoîtreuse suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement: bourdonnements et dureté d'oreilles. 1 flac. fr. 2.

S. Fischer, méd. prat. à Grub (Appenzell Rh. E.)

Bon marché **CAFÉ** Réel

	5 kilos
fort, bon goût	Fr. 4.75
extra-fin et fort	6.70
jaune, grosses fèves	7.60
Amérique centrale jaune	8.10
Perlé véritable surfin	8.20
Perlé supérieur	9.60
Véritable Java Liberia	9.70

Chaque acheteur reçoit un présent.

Garantie : On reprend.

J. Winiger, Boswyl.
A. Winiger, Rapperswyl.

On DEMANDE de suite un bon domestique sérieux, sachant bien traire et faucher. Bon salaire.

S'adresser à **Collet,** boulanger, à GLION s. Montreux. 2-2

Gros Chaussures Détail

La Maison **Victor DUPUIS**

SUR LA

BON MARCHÉ **Grande Place, Martigny-Ville** **PRIX MODÉRÉS**

avise le public qu'elle a toujours en magasin des souliers en tous genres de qualité irréprochable à des prix très bas.

Spécialité de souliers pour campagnards

Souliers militaires

Fabrique de Socques. Bois de Socques

Conditions spéciales pour marchands.

Médaille d'Argent Exposition de Zurich 1892

CHOCOLAT **PH. SUCHARD** CACAO SOLUBLE EXCELLENTE QUALITÉ PRIX MODÉRÉS SE TROUVE PARTOUT.

Goître, gonflement du cou.

Depuis quelque temps j'étais tourmenté par un **goitre** énorme, ainsi que par un **gonflement** général du cou et des **étouffements** dont aucun traitement n'avait pu me guérir. Malgré le Conseil que l'on me donna de me faire opérer, je ne pouvais me décider à ce dernier moyen et c'est pendant que je me trouvais dans cette perplexité que des annonces qui me tombèrent sous les yeux, m'engagèrent à m'adresser à la **Policlinique privée de Glaris.** Cela fut très heureux pour moi, car cet établissement, après m'avoir traité par correspondance pendant quelque temps, m'a complètement délivré de mon mal, ce que je reconnais avec la plus vive reconnaissance. Corcelles, s. Payerne, le 20 janvier 1898. Justine Buache-Rapin. J'atteste pour certaine la signature de Justine Rapin. Corcelles, le 20 Janvier 1898. Jacques Cherbuin, syndic. Adresse: **"Policlinique privée,** Kirchstrasse 405. **Glaris."** 14

Société suisse d'ameublement

Au Mobilier Complet

sAncienne Maisons

HEER-CRAMMER et Félix WANNER réunies

Boulvard de Grancy, LAUSANNE

LES PLUS VASTES MAGASINS EN SUISSE

Exposition Permanente

de chambres à coucher, salons et salles à manger de tous styles, meubles de vestibule, bureaux, articles de ménage, cuisines complètes, verrerie, grand choix de services à déjeuner.

Rayons spécial de tapis et descentes de lit

Spécialité de meubles en bois d'Arole

3456 réfractaires aux insectes.

Installations complètes d'appartements

Fourneaux-potagers

Prix très modérés marqués en chiffres connus.

CONFIANCE ABSOLUE — **ENTRÉE LIBRE**

Spécialité de trousseaux pour la campagne.

On a pour Fr. 185.—

1 lit Renaissance noyer massif 2 places, 1 sommier, un matelas bourrelets couche laine, 1 triangle, 1 table carrée noyer pieds tournés, 1 tapis de table, 1 table de nuit noyer poli, 1 lavabo dessus marbre, 2 chaises cannées, 1 glace.

Au Mobilier Complet

BOULEVARD DE GRANCY — LAUSANNE

Maladies du bas ventre 21

Maladies des voies urinaires, contagion, ardeur et rétention d'urine, envies constante d'uriner, inflamations, affection de la vessie, affaiblissement et irritation des nerfs, etc. Traitement par correspondance sans un dérangement dans la profession. Point de conséquences fâcheuses pour l'organisme. Discrétion absolue. Adresse : **Policlinique privée,** Kirchstrasse 405, **Glaris.**